ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 08/09/2025

tenue par Madame FREY, magistrate-désignée

En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

10 heures 00

01) **DOSSIER N° 2502945** **RAPPORTEURE: Madame Céline FREY**

Titre de l'affaire ETRANGERS 15 J ELOIGNEMENT - Arrêté préfectoral 2025 21 819 du 01/08 pris par lepréfet de la Côte d'Or portant interdiction de retour de 1 an (suite à OQTF du 11/06/24) - arrêté notifié le 01/08 à 14h.20

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		SI HASSEN MYRIAM (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DE LA REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ ET DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR	M. le Préfet

Arrêté le 11/08/2025

Le président du tribunal